

Charte éthique

La Charte éthique de **Governances** est élaborée à destination de l'ensemble des salariés, des associés et des autres parties prenantes de Governances (clients, public ...), ci-après désignés comme "partenaires". Au-delà des règles législatives, réglementaires et professionnelles qui régissent nos activités, **Governances** exprime sa volonté de respecter les normes les plus élevées d'éthique et de conformité à travers cette Charte. Elle regroupe ainsi les principes et valeurs que **Governances** s'engage à respecter dans la pratique des affaires. Dans cette optique, **Governances** attend la réciprocité de ces principes et valeurs de la part de ses partenaires.

❖ Notre engagement éthique

Appliquer l'éthique en toute circonstance est souvent difficile, mais essentiel. Confiants dans notre propre intégrité, nous avons la possibilité de proposer notre expertise dans le cadre de nos missions dans les circonstances et les situations les plus difficiles.

Nous refusons toute pratique irrégulière dans nos activités, contrevenant aux lois anti-corruption ou au droit de la concurrence.

❖ Nos valeurs

Notre mode de travail fonctionne selon le respect des valeurs fondamentales suivantes: intégrité et éthique ; collaboration et travail d'équipe ; engagement envers les personnes ; professionnalisme et excellence.

❖ Intégrité opérationnelle

Nous prôtons la loyauté des pratiques. **Governances** ne paie ni ne reçoit de pots-de-vin, ne se livre pas à des actes de corruption et infractions assimilées.

Dans nos missions, nous faisons preuve de jugement, de prudence, de rationalité et de transparence afin d'éviter toute faute professionnelle, mais aussi afin de promouvoir de bonnes pratiques, conformément à l'engagement de **Governances** envers des normes élevées d'intégrité et de respect du droit.

Les cadeaux, les invitations et autres manifestations de courtoisie (invitation à déjeuner, cadeaux publicitaires, ...) reçus ou donnés dans le cadre de relations professionnelles avec nos partenaires, ne sont pas interdits sous réserve d'être raisonnables en termes de valeur, de fréquence et de durée.

Ils doivent être en rapport avec la situation professionnelle des personnes concernées et conformes à la réglementation locale. Une trace écrite est toujours sauvegardée à cet effet.

❖ Conflits d'intérêts

Governances a le devoir d'informer ses partenaires face à tout risque de conflits d'intérêts. Nous devons éviter les situations ou les transactions dans lesquelles des intérêts personnels pourraient entrer en conflit ou pourraient être perçus comme étant en conflit avec d'autres. L'intérêt personnel peut être direct ou indirect et désigne non seulement les intérêts personnels, mais aussi ceux des membres de nos familles et relations proches.

Il s'agit par exemple de procurer des renseignements sur les clients obtenus grâce à une autre mission de **Governances** pour en tirer un gain personnel, de transmettre ces renseignements à un tiers ou d'agir d'une façon qui pourrait être interprétée comme étant un délit d'initié.

❖ Confidentialité

Governances ne révélera l'identité d'aucun client ou de tout autre renseignement sur ses clients sans son consentement préalable. Nous signons un accord de confidentialité dans le cadre des missions que nous préparons.

Nos salariés et associés sont eux-mêmes soumis à un accord de confidentialité envers **Governances**.

❖ Relations d'affaires

Governances attend de ses partenaires qu'ils adhèrent à des principes d'intégrité qui soient conformes aux nôtres.

Nous tiendrons particulièrement compte des questions d'éthique et de réputation, ainsi que de la conformité juridique, lors de la décision de travailler avec des clients particuliers ou d'accepter de nouvelles missions.

❖ Activités politiques

En tant qu'entreprise, **Governances** a une politique de stricte neutralité politique. Toutefois, nous pouvons répondre aux besoins d'expertise des gouvernements et d'autres organismes officiels nationaux et internationaux qui sollicitent nos services sans que cela ne constitue une prise de position ou une affiliation politique.

Nos partenaires ont leurs propres opinions et activités politiques sans que cela n'engage **Governances** mais ils ne peuvent pas utiliser nos missions pour promouvoir des opinions ni les associer à celles de **Governances**.

❖ Devoir de vigilance

Governances soutient les droits de l'Homme, le respect du droit du travail, le respect de la vie privée et de la protection des données personnelles. Nos collaborateurs ne doivent jamais être complices de violations des droits de la personne.

Governances respecte les principes sur la sécurité et la santé de la personne ainsi que les droits de l'Homme et le droit de l'environnement.

Fait à Paris, le 1er juillet 2019



Pierre Laporte

Fondateur & Associé,
Governances SARL